Budget rectificatif 3/2019: aide à la Roumanie, à l'Italie et à l'Autriche

2019/2024(BUD) - 03/09/2019 - Position du Conseil sur le projet de budget

Pour rappel, le 22 mai 2019, la Commission a soumis au Conseil le PBR n° 3 au budget général 2019, qui porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 293,5 millions EUR en crédits d'engagement et de paiement.

Cette proposition a pour objectif de financer l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE afin d'apporter une aide financière à l'Autriche, à l'Italie et à la Roumanie à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2018.

Les crédits correspondants doivent être affectés selon l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).

Le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 3 au budget général 2019, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le PBR (voir document du Conseil).